



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001028
SITENAME Differdange Est - Prenzebiert / Anciennes mines et Carrières

TABLE OF CONTENTS

- 1. SITE IDENTIFICATION
- 2. SITE LOCATION
- 3. ECOLOGICAL INFORMATION
- 4. SITE DESCRIPTION
- 5. SITE PROTECTION STATUS
- 6. SITE MANAGEMENT
- 7. MAP OF THE SITE

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type	1.2 Site code	Back to top
B	LU0001028	

1.3 Site name

Differdange Est - Prenzebiert / Anciennes mines et Carrières
--

1.4 First Compilation date	1.5 Update date
1996-11	2023-11

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 28 octobre 2022 désignant zone spéciale de conservation la zone "Differdange Est - Prënzebiert / Anciennes mines et Carrières". #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/10/28/a552/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

Longitude 5.87081
Latitude 49.5239

[Back to top](#)

2.2 Area [ha]:

1378.63

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0 %)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

[Back to top](#)

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3140			0.75		M	B	A	B	B
3150			0.09		M	B	C	B	B
6110			6.31		P	A	B	B	B
6210			24.17		M	A	B	A	A
6430			0.06		M	C	C	B	C
6510			2.38		G	B	C	A	A
8160			8.39		G	C	B	A	B
8210			6.69		G	B	B	A	B
9130			321.83		G	A	C	B	A
9160			2.89		G	A	C	A	A
9180			2.09		G	A	C	A	A
91E0			2.87		G	B	C	B	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site						Site assessment			
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
I	1065	Euphydryas aurinia			p				R	M	B	B	C	B

I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				P	DD	D			
I	1060	Lycaena dispar			p				R	M	B	C	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii			w	100	200	i	R	G	B	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii			c				R	G	B	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus			w	100	200	i	R	G	C	B	C	A
M	1321	Myotis emarginatus			c				R	G	C	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			r				R	G	C	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			w	200	300	i	R	G	C	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			c				R	G	C	B	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			c				V	G	B	B	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			w	80	120	i	V	G	B	B	C	A
A	1166	Triturus cristatus			p				R	M	B	A	C	A

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
I		Hipparchia semele						P			X			
I		Metrioptera roeseli						P			X			
M	1320	Myotis brandtii						P	X		X			
M	1322	Myotis nattereri						P	X		X			
M	1312	Nyctalus noctula						P	X		X			
I		Oedipoda caerulescens						P			X			
I		Omocestus ventralis						P			X			
I		Rhyparia purpurata						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N09	2.3
N17	6.8
N06	0.3
N26	0.9
N27	10.1
N23	0.2
N22	0.9
N10	0.3
N16	77.8
N21	0.1
N07	0.3
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone est sise sur les territoires des communes Differdange, de Pétange et de Sanem, et située entre la localité de Pétange au Nord, l’agglomération de Differdange-Oberkorn-Niederborn à l’Est, ainsi que la frontière française au Sud et à l’Ouest.Milieu physique :La géomorphologie du site est liée à la cuesta bajocienne. Le substrat géologique est essentiellement formé par les couches du Dogger composées de formations ferrifères de l'Aalénien, marnes micacées et formations calcaires. Les cuestas dans l'Aalénien et dans le Bajocien sont séparées par des terrasses dans les marnes micacées. Les couches du Toarcien (Lias supérieur) affleurent au Nord et au Sud de la zone. La majeure partie de la zone est couverte par des sols argilo-caillouteux à charge calcareuse, non gleyifiés. Sur les hauteurs, on trouve des sols argileux à argileux lourds, non gleyifiés.Occupation du sol :La zone est caractérisée par la présence d'anciennes minières. Les anciennes minières abandonnées avec un sol partiellement à nu ou en voie de recolonisation couvrent une partie de la zone, tandis que la zone est en grande partie couverte par la forêt. Les surfaces boisées sont essentiellement constituées par la forêt feuillue dont la formation dominante est la hêtraie à mélèze et aspérule. La part de forêts jeunes est élevée. Une surface non négligeable est couverte par une végétation arbustive et des pelouses sèches, milieux très caractéristiques des anciennes mines à ciel ouvert en voie d’être recolonisées par une végétation pionnière après abandon de leur exploitation. À noter également les roches nues dans les anciennes minières abandonnées. Les terres agricoles couvrent environ 1/11e de la surface considérée et sont principalement exploitées comme cultures annuelles ou prairies pâturées.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 12 types d'habitats de l'annexe I de la directive, dont 5 habitats prioritaires.L'intérêt majeur du site est la présence de pelouses calcaires pionnières à sèches, éboulis et roches, abritant un grand nombre d'espèces rares et menacées. La présence de ces pelouses, éboulis et roches s'explique par l'existence d'anciennes minières aujourd'hui abandonnées. La végétation pionnière et les différents stades de succession font partie d'un cycle naturel de recolonisation. Ainsi, s’y trouvent au niveau des complexes des pelouses pionnières et maigres des zones d’extraction, notamment des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l’Alyso-Sedion albi (6110*) et des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d’embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210*) ; deux habitats prioritaires. Alors qu’au niveau des complexes d’éboulis et de blocs rocheux, ainsi que des parois rocheuses des zones d’extraction se trouvent notamment des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160*), un habitat prioritaire, et des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210).Certaines parties des complexes des pelouses pionnières, ainsi que certaines surfaces agricoles présentent les caractéristiques des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510). Le long des quelques cours d’eau, zones humides ou encore lisières forestières, les bandes herbacées peuvent être qualifiées en tant que mégaphorbiaies hygrophiles d’ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430).Au niveau des massifs forestiers, la hêtraie de l’Asperulo-Fagetum (9130) représente environ un quart de la surface totale de la zone, cependant les nombreuses forêts feuillues assez jeunes se développeront très probablement vers cet habitat également. Les chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) sont présentes également, mais à très faible étendue. Sur les éboulis et les fortes pentes exposées au nord, subsistent à très faible étendue quelques forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) ; un habitat prioritaire. Au niveau des dépressions et le long de quelques cours d’eau, les forêts feuillues correspondent aux forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) ; un habitat prioritaire.Certains des plans d’eau présents ou aménagés équivalent à des eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (3140) ou des plans d’eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150).Sept espèces de l'annexe II de la directive sont observées de manière régulière dans la zone, dont deux espèces de lépidoptères à savoir l’Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) et le Cuivré des marais Lycaena dispar. A noter que le Damier de la succise Euphydryas aurinia présente un bon potentiel de recolonisation grâce aux habitats présents, aux mesures de gestion effectuées et au vu de sa présence au niveau des sites miniers similaires en Lorraine.Les cavités souterraines, mines et galeries désaffectées constituent des sites d'hibernation très importants pour au moins quatre espèces de chauves-souris de l'annexe II, dont le Murin de Bechstein Myotis bechsteinii et le Grand Rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum. Pour au moins deux de ces espèces, notamment le Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus et le Grand Murin Myotis myotis, la zone présente également un grand intérêt comme territoire de chasse. Enfin, le Triton crêté Triturus cristatus se reproduit dans plusieurs étangs de la zone. Autres intérêts écologiques : La présence de plantes très rares, parfois en grand nombre (plusieurs milliers de pieds d'Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis, ainsi qu'une multitude d'autres orchidées), de nombreuses espèces de chauves-souris non visées par l'annexe II de la directive « Habitats », de trois espèces de reptiles, la Coronelle lisse Coronella austriaca, le Lézard des murailles Podarcis muralis et le Lézard des souches Lacerta agilis, de plus de 300 espèces de papillons diurnes et nocturnes, ainsi que la présence d'une multitude d'espèces d'oiseaux, dont certaines sont visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux », en font un site exceptionnel. En ce qui concerne les oiseaux plus particulièrement, l'espèce phare de la zone est l'Alouette lulu Lullula arborea. Cet oiseau figurant à l'annexe I de la directive « Oiseaux » est un nicheur très localisé, qui trouve son habitat préférentiel sur les surfaces de végétation rase des anciennes minières, présentant quelques structures paysagères, respectivement qui sont entretenues par une « gestion adaptée ». Dans des habitats similaires, mais au niveau des stades de succession plus avancés vit le Rougequeue à front blanc Phoenicurus phoenicurus. D'autres espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux » nichent de manière régulière dans la zone, dont les Pics mar Dendrocopos medius et noir Dryocopus martius. Au niveau de certains versants raides le Pouillot siffleur Phylloscopus sibilatrix est contacté en période de reproduction. La présence d'une multitude d'insectes rares en fait que la zone a une fonction de zone d'intérêt entomologique majeur au niveau national. Citons également la Mante religieuse Mantis religiosa qui profite du pâturage itinérant notamment pour se déplacer entre les sites.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts				Positive Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]	Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
H	K02		i	M	A04.02.02		i
L	B02.04		i	M	B02		i
M	G01		i	M	A03.02		i
M	E01.01		i	L	A03		i
M	B02		i	M	A04.02		i
M	E01.02		i	L	A04		i
M	E02		i				
L	A04		i				

Rank: H = high, M = medium, L = low
Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification, T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions
i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

JACOBS, J., 1989; Les potentialités forestières des sols de la Cuesta ferrugineuse Lorraine. Analyse stationnelle de la partie luxembourgeoise. - Projet de recherche en vue de l'obtention du Diplome Européen en Sciences de l'Environnement: 127p. REICHLING, Léopold (1981):, 1981; 30 années d'observations floristiques au Luxembourg 1949 - 1979. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 75-95.

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU07	100.0	LU02	46.6

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Kiemerchen / SCHEIERGRONN / GROUSSEBËSCH	+	28.4
LU07	Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg, Metzerbiërg et Galgebiërg	-	100.0
LU02	Prenzebiërg	*	18.2

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 28 octobre 2022 désignant zone spéciale de conservation la zone "Differdange Est - Prënzeberg / Anciennes mines et Carrières".#http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2022/10/28/a552/jo#

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

☒	Yes	Name: Anciennes mines et carrières de la région de Differdange Link: http://data.legilux.public.lu/file/eli-etat-adm-amin-2020-09-21-b3436-jo-fr-pdf.pdf
☐	No, but in preparation	
☐	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestionParmis les milieux ouverts, la végétation pionnière des carrières abandonnées, les pelouses calcaires et les roches nues sont particulièrement importantes pour la survie de nombreuses espèces animales et végétales menacées. La recolonisation forestière risque cependant de mettre en péril à long terme les milieux ouverts et particulièrement ceux à substrat meuble. Une limitation de la recolonisation par des ligneux doit ainsi avoir lieu. En plus la création de zones nouvellement perturbées devrait être envisagée afin de remettre le compte de la dynamique de la végétation à zéro et de permettre une nouvelle recolonisation.La gestion des prairies maigres de fauche présentes sur le site devrait être assurée moyennant des contrats d’extensification.Les forêts de ravins et les restes de forêts alluviales devront être gérées de façon à optimiser leurs fonctions écologiques. Ceci vaut également pour la hêtraie calcicole ou la valeur écologique devrait également primer sur les aspects économiques. La hêtraie du Asperulo-Fagetum qui occupe une surface importante sur le site devrait être gérée selon les principes d’une sylviculture proche de la nature.Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l’état de conservation favorable des habitats et espèces d’intérêt communautaire visés, en l’occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :1° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l’Alyso-Sedion albi (6110*) et des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d’embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210*) :a) préservation et restauration des complexes des pelouses pionnières et maigres des zones d’extraction ;b) maintien et amélioration de la diversité structurale des anciennes minières à ciel ouvert ;c) gestion par pâturage ou fauchage extensif ;2° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (8160*) :a) préservation et restauration des complexes d’éboulis et de blocs rocheux des zones d’extraction ;b) maintien et amélioration de la diversité structurale des anciennes minières à ciel ouvert ;c) gestion par débroussaillage ou pâturage extensif, ou abandon en fonction de l’accessibilité des éboulis ;3° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) :a) préservation et restauration des complexes de parois rocheuses des zones d’extraction et des fronts de taille ;b) gestion par débroussaillage, ou abandon en fonction de l’accessibilité des parois rocheuses et fronts de taille ;4° rétablissement de l’état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) :a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies mésophiles ;b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ;c) renonciation à l’emploi de fertilisants ;5° restauration de la population du Damier de la succise Euphydryas aurinia :a) préservation et restauration des pelouses sèches ou prairies mésophiles, riches en scabieuse Scabiosa sp. ;b) gestion par pâturage ou fauchage très extensif ou très tardif ;c) amélioration de la connectivité écologique ;d) renonciation à l’emploi de fertilisants et d’insecticides ;6° maintien de l’état de conservation favorable de la population de l’Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) :a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ;b) renonciation à l’emploi d’insecticides ;7° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais Lycaena dispar :a) restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ;b) gestion extensive, y favoriser le fauchage très tardif ;c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ;d) amélioration de la connectivité écologique ;e) renonciation à l’emploi d’insecticides ;8° rétablissement de l’état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d’ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) :a) préservation et restauration surfacique des mégaphorbiaies hygrophiles ;b) fauchage très tardif, voire pluriannuel en vue de l’amélioration de la connectivité écologique ;9° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) :a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ;b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale et des conditions hydriques ;c) abandon de l’exploitation ;10° restauration des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) :a) préservation et restauration des futaies feuillues ;b) préservation et restauration des micro-stations ;c) préservation de gros arbres, d’arbres de classes d’âge avancées, d’arbres biotopes et d’arbres morts ;d) désignation d’îlots de vieillissement ;11° maintien, voire rétablissement de l’état de conservation favorable des hêtraies de l’Asperulo-Fagetum (9130) :a) préservation et restauration des futaies feuillues ;b) préservation et restauration des micro-stations et des stations à forte pente ou à éboulis ;c) préservation de gros arbres, d’arbres de classes d’âge avancées, d’arbres biotopes et d’arbres morts ;d) aménagement de lisières structurées ;e) désignation d’îlots de vieillissement et d’une forêt en évolution libre ;12° maintien, voire rétablissement de l’état de

conservation favorable des Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) : a) préservation et restauration des futaies feuillues ;b) préservation et restauration des micro-stations ;c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin de Bechstein Myotis bechsteinii :a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ;b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation adaptée ;c) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ;d) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;e) préservation ou aménagement de mardelles ;f) maintien ou aménagement de lisières structurées ;g) désignation d'îlots de vieillissement et d'une forêt en évolution libre ;14° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Grand Murin Myotis myotis :a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ;b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation adaptée ;c) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ;d) maintien ou aménagement de lisières structurées ;e) désignation d'îlots de vieillissement ;15° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus et du Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum : a) préservation des cavités souterraines, mines et galeries ;b) maintien ou rétablissement de l'accès aux orifices miniers par sécurisation adaptée ;c) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ;d) amélioration de la connectivité écologique ;16° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (3140) et des lacs et plans d'eaux eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) :a) préservation, restauration et entretien des plans d'eau et de leurs rives et berges ;b) aménagement de nouveaux plans d'eau ;17° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Triton crêté Triturus cristatus :a) préservation et restauration des plans d'eau, ainsi que des zones humides, boisements feuillus et structures paysagères limitrophes ;b) amélioration de la connectivité écologique ;c) prévention de la colonisation des plans d'eau par des poissons ou des espèces exotiques envahissantes.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001028

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

☐ Yes ☒ No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).